



Accueil de Loisirs

(Agrément DDJSCP 089ORG0291)

Rue des Bleuets
89290 VENNOY

☎ 07.83.27.01.92

Pole animation : ✉ accueil.marmousets@gmail.com

Direction : direction.marmousets89@gmail.com

Facebook : [accueil des marmousets](#)

Site : <https://www.accueildesmarmousets.com/>

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024

**Pièces à fournir PAR ENFANT
PAS D'ENVOI PAR MAIL
DOCUMENTS A DEPOSER DIRECTEMENT AU CENTRE DE LOISIRS**

- Fiche INFORMATIONS FAMILLE (mise à jour tous les ans)
- Fiche SANITAIRE DE LIAISON (mise à jour tous les ans)
- Photocopies pièces identités des 2 parents + carte vitale et mutuelle où est rattaché l'enfant (seulement à la 1 ère inscription)
- Fiche AUTORISATIONS PARENTALE (ne pas remplir si déjà envoyée N-1)
 - Attestation d'assurance responsabilité civile
 - Attestation CAF ou MSA avec quotient familial
- Coupon signé du règlement intérieur du centre = **règlement intérieur à conserver**

Fondée en 1989, L'Association des Marmousets a pour objectif d'accueillir tous les enfants de 3 à 14 ans, avant et après le temps scolaire, résidants sur la commune de Venoy et ses environs. Soutenue et gérée par des parents volontaires et motivés, l'Association est toujours en appétit de nouveaux projets. Pour cela elle fait appel à des professionnels de l'animation afin de proposer des activités adaptées aux besoins et à l'âge de vos enfants. Mettant un point d'honneur sur la participation des familles au sein de la structure, l'Association est ouverte à toutes propositions de projets, n'hésitez pas à nous démarcher...



LE REGLEMENT INTERIEUR

Document mis à jour le 5 juin 2023

1. TEMPS D'ACCUEILS ET HORAIRES

L'Accueil des Marmousets est ouvert toute l'année* afin de proposer différents temps d'accueil, avant et après le temps scolaire.

SERVICES PROPOSES	JOURS	HORAIRES D'OUVERTURE	TEMPS D'ACCUEIL
Accueil périscolaire (avant et après l'école)	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	7h20/8h20	À tout moment
	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	16h15/19h00	À tout moment
Accueil du Mercredi	Mercredi	7h20 /19h	7h20 – 9h30 11h30 à 12h (avant le repas) 13h30 - 14h (après le repas) A partir de 17h
Vacances scolaires	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi	7h20 - 19h	7h20 – 9h30 11h30 à 12h (avant le repas) 13h30 - 14h (après le repas) A partir de 17h

*Fermeture annuelle du centre pour l'année 2023-2024 : 23 décembre au 2 janvier 2024 inclus et du 3 au 25 août 2024 inclus _

Fermeture le 10 mai 2024 -Pont de l'Ascension

Planning des fermetures du centre du 1 septembre 2023 au 31 août 2024



SEPTEMBRE		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août	
1	V			1	M			1	L			1	V			1	M			1	L		
2	S			2	J			2	M			2	S			2	J			2	D		
3	D			3	V			3	M			3	D			3	M			3	L		
4	L	rentrée scolaire		4	S			4	J			4	L			4	S			4	M		
5	M			5	D			5	V			5	M			5	D			5	M		
6	M			6	L			6	S			6	M			6	L			6	J		
7	J			7	M			7	D			7	J			7	M			7	V		
8	V			8	M			8	L			8	V			8	M			8	S		
9	S			9	J			9	M			9	V			9	J			9	D		
10	D			10	V			10	M			10	S			10	M			10	L		
11	L			11	S			11	J			11	D			11	S			11	M		
12	M			12	D			12	V			12	L			12	D			12	M		
13	M			13	L			13	S			13	M			13	L			13	J		
14	J			14	M			14	D			14	J			14	M			14	V		
15	V			15	M			15	L			15	V			15	M			15	S		
16	S			16	J			16	M			16	V			16	J			16	D		
17	D			17	V			17	M			17	S			17	M			17	L		
18	L			18	S			18	L			18	D			18	M			18	M		
19	M			19	D			19	V			19	L			19	D			19	M		
20	M			20	L			20	S			20	M			20	S			20	J		
21	J			21	M			21	D			21	M			21	M			21	V		
22	V			22	D			22	L			22	J			22	M			22	S		
23	S			23	J			23	M			23	V			23	J			23	D		
24	D			24	V			24	M			24	D			24	M			24	L		
25	L			25	S			25	L			25	J			25	S			25	M		
26	M			26	D			26	M			26	V			26	D			26	M		
27	M			27	L			27	S			27	M			27	S			27	J		
28	J			28	M			28	D			28	M			28	M			28	V		
29	V			29	M			29	L			29	J			29	M			29	S		
30	S			30	J			30	M			30	V			30	M			30	D		
				31	M			31	D			31	L			31	V			31	M		

férié

vacances scolaires

centre fermé

JOURNÉE TYPE MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES	
7h20 /9H30	Accueil/jeux libres - 9h15 Collation (non obligatoire)
9h30/10h30 (Petits) 9h30/11h (Moyens/Grands)	Activités par groupe
10h30/12h (Petits) 11h/12h (Moyens/Grands)	Jeux libres/projet Marmiton
12h/13h30	Accueil - Repas
13h30/14h	Accueil
13h30/15h (Petits) 13h30/14h30 (Moyens-Grands)	Sieste/temps calme Temps calme
15h/16h (Petits) 14h30/16h (Moyens /Grands)	Activités par groupe
16h/17h	Gouter
17h/19h	Accueil/jeux libres

Informations et consignes :

- ✓ Les parents sont invités à respecter les horaires d'accueil et de ne pas emmener et/ou venir chercher leur enfant avant et/ou après les horaires indiqués.
En cas de retard, merci de contacter le centre de loisirs au 07.83.27.01.92 .
- ✓ Pour une question de sécurité, les parents sont tenus d'emmener et de venir récupérer leur enfant au centre de loisirs. L'enfant ne peut venir ou partir seul sauf sur validation de la direction ou sur autorisation écrite de la famille.
- ✓ Sauf sur demande particulière et validation de la direction, une personne mineure n'est pas autorisée à récupérer un enfant au centre de loisirs. (Frères, sœurs, amis)
- ✓ Lors du départ de l'enfant, merci de le signaler auprès de l'équipe d'animation.
Seules les personnes autorisées, pourront récupérer l'enfant.
Une pièce d'identité pourra être demandée à toute personne venant récupérer l'enfant, s'il ne s'agit pas des responsables légaux. Aucune personne de l'équipe ne laissera partir l'enfant sans autorisation parentale.

Sur le temps des mercredis et vacances scolaires, l'accueil des enfants se fait en demi-journée avec ou sans repas ou en journée complète avec ou sans repas.

Nos services

❖ **Accueil périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi**

- **Le matin (7h20/8h20)** : Les enfants sont accueillis de façon échelonnée , à partir de 7h20 jusqu'à 8h20, l'entrée en classe. Une heure entamée, est une heure due .
Les animateurs accompagnent les petites et moyennes sections dans leur classe.
Les grandes sections sont récupérées par leur ATSEM à 8h20 au centre de loisirs.
Pour les CP au CM2 , ils vont directement dans la cour de l'école où ils sont accueillis par leurs professeurs .
Durant ce temps d'accueil, les enfants ont possibilité de jouer en « jeux libres » : jeux de société, coloriage, lecture, dinette...ou tout simplement se reposer. Ce fonctionnement permet ainsi de respecter le rythme des enfants, déjà très soutenu.

Arrivée de l'enfant : Le parent devra accompagner l'enfant jusqu'à la porte d'entrée.
Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée.
Un animateur sera là pour l'accueillir, faire le relais avec le parent et notifier le départ de l'enfant sur la feuille d'appel prévue.

Le soir : (16h15/19h) Le départ des enfants se fait de manière échelonnée de 16h15 à 19h. Une heure entamée, est une heure due.
Les enfants sont récupérés par l'équipe d'animation après le temps de l'école à 16h15.
Chaque groupe a un animateur référent : PETITS =maternelles _MOYENS =CP /CE1/CE2 _ GRANDS = CM1 CM2.
Après un petit temps de jeu, vers 16h30/16h45, un goûter équilibré leur est proposé.
De 17h à 18h, les enfants sont répartis par groupe d'âge (PETITS/MOYENS/GRANDS) afin de leur proposer différentes activités : manuelles, sportives, ludiques ou autre...(planning affiché dans le hall du périscolaire)
Un animateur est présent à l'accueil afin de visualiser le départ des enfants. Les parents doivent se présenter à l'accueil du périscolaire pour signaler son arrivée et le départ de l'enfant concerné.

Départ de l'enfant :

Se présenter à l'entrée du Pôle périscolaire pour annoncer son arrivée.
Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée.
Un animateur sera là pour l'accueillir, faire le relais avec le parent et notifier le départ de l'enfant sur la feuille d'appel prévue.

❖ **Accueil extrascolaire : Mercredi et vacances scolaires**

- Sur le temps du mercredi et des vacances scolaires, les enfants ont possibilité de venir en journée, ou en demi-journée avec ou sans repas.
Le temps d'accueil du matin se fait de 7h20 à 9h30.
Selon les activités, le centre peut demander aux familles d'emmener l'enfant plus tôt (sorties, animation)

Pour les enfants qui viennent en demi-journée :

Matin : départ entre 11h45 et 12h (en dehors des horaires des ateliers)

Après-midi = entre 13h30 et 14h

Merci de respecter ces horaires, sinon informer obligatoirement l'équipe par téléphone : 07.83.27.01.92.

Une collation est proposée aux enfants : jus de fruits, lait, fruits. Pas de gâteaux afin de préserver le régime des enfants. Si les parents le souhaitent ils peuvent munir leur enfant d'une collation personnelle. Le temps de collation n'est pas obligatoire. L'arrivée peut se faire à 9h30

Les enfants sont ensuite répartis par groupe d'âge avec leur animateur référent, afin de participer aux activités proposées.

Afin de respecter le rythme des enfants, le temps d'activités des 3-5 ans, n'excède pas 1h. Les enfants peuvent ensuite faire des petits jeux libres : dinette, jeux de société, dessin... en attendant le repas, 12h environ.

Pour les plus grands, les 6-8 ans et les 9-12 ans, le temps d'activités du matin s'étend sur 1h30, suivi des jeux libres et du repas vers 12h00.

A l'issue du repas, vers 13h30, nous proposons aux petites sections et moyennes sections, « un temps sieste » (aucune obligation de dormir mais de se reposer au moins 30 minutes).

Un temps calme est proposé aux grandes sections : livres, coloriages ...

Afin de respecter le rythme de chacun les enfants se réveillent à leur rythme. A 15h, l'ensemble des enfants est réveillés pour partir en activités.

Pour les plus grands (6-12 ans), un temps calme leur est demandé (lecture, dessin, jeux de cartes...)

Les activités débutent ensuite à 14h30 et 15h (pour les maternelles) et ce jusqu'à 16h environ toujours par groupe d'âge (3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans).

Vient ensuite l'heure du goûter, suivi de petits jeux, jusqu'à l'arrivée échelonnée des familles.

Des sorties pouvant être organisées, les horaires peuvent être modifiés.

Les familles sont tenues de respecter au maximum les horaires d'accueil : départ à partir de 17h, sauf cas exceptionnel, dans ce cas merci de prévenir la direction.

Répartition des groupes :

- **Groupe des PETITS** (PS/MS et GS)= accueil dans le bâtiment de l'école maternelle

- **Groupe des MOYENS** (CP et CE1 – durant les vacances d'été , les futurs CP sont considérés en tant que moyens) = accueil dans le bâtiment du haut = salle périscolaire

- **Groupe des GRANDS** (CE2 CM1 et CM2 - durant les vacances d'été Les futurs CE2 sont considérés en tant que grands) = accueil dans le bâtiment du haut = salle de restauration , aménagée en salle d'activité

Lors de leur 1 année au collège (6 -ème), les enfants peuvent être accueillis au centre de loisirs (selon les places disponibles) .

Pour toute la période de présence de votre enfant, merci de le munir d'un sac à dos avec une bouteille d'eau ou d'une gourde (nominative), une casquette/ou chapeau, de la crème solaire et de son doudou (si l'enfant en a besoin) .

Votre enfant va participer à des activités sportives, merci donc d'habiller votre enfant en conséquence : PAS DE CLAQUETTES sans attaches !!!! **Prévoir une paire de baskets tous les jours (même dans un sac) .**

Informations aux parents

Arrivée de l'enfant : Les parents devront accompagner l'enfant jusqu'à la porte d'entrée.

Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée .

Un animateur est présent à l'accueil afin de visualiser le départ des enfants. Les parents doivent se présenter à l'accueil du périscolaire pour signaler son arrivée et le départ de l'enfant concerné

Départ de l'enfant :

Se présenter à l'entrée du Pôle périscolaire pour annoncer son arrivée

Le parent devra attendre qu'un animateur vienne lui ouvrir.

Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée.

Un animateur est présent à l'accueil afin de visualiser le départ des enfants. Les parents doivent se présenter à l'accueil du périscolaire pour signaler son arrivée et le départ de l'enfant concerné

2. MODALITES D'INSCRIPTION

❖ Dossier inscription

Afin que votre enfant puisse participer aux différents temps d'accueil proposés par les Marmousets, *ACCUEIL PERISCOLAIRE, MERCREDI OU VACANCES SCOLAIRES*, vous devez remplir un dossier d'inscription pour l'année concernée (année scolaire).

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur demande par mail ou depuis le site accueildesmarmousets.com.

La direction étant responsable du suivi sanitaire des enfants, elle communique aux animateurs les informations nécessaires au bien-être de l'enfant.

Sans l'ensemble de ces informations et des documents demandés, le centre de loisirs ne pourra prendre en charge votre enfant.

Lors de cette inscription nous vous demandons d'être le plus précis possible, notamment sur la situation familiale ou les recommandations médicales concernant votre enfant, cela en va de sa sécurité.

Il est demandé la photocopie des pièces d'identités des parents/carte vitale et mutuelle. Ces éléments sont indispensables en cas d'urgences médicales pour l'intervention des médecins. Sans ces documents, votre enfant ne pourra être pris en charge sans votre présence.

Pour tous changements en cours d'année, merci de le signaler à la direction.

Pour le bien-être de l'enfant, les enfants de moins de 4 ans devront effectuer, une demi-journée (idéalement accompagné d'un proche) et une journée d'adaptation (seul) au centre de loisirs avant tout inscription officielle. (se rapprocher de la direction).

ATTENTION pour fréquenter le centre de loisirs, votre enfant doit être propre = PAS DE COUCHES .

❖ Inscriptions aux activités

Toutes les inscriptions se font depuis le site accueildesmarmousets.com.

➤ **Accueil Périscolaire (matin soir et mercredi)**

Pour le mercredi, vous avez possibilité d'inscrire votre enfant à la journée, ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Concernant les repas, ils devront être réservés ou annulés au maximum 72 h avant le jour concerné.

En cas de non-respect du délai d'annulation, celui-ci vous sera facturé.

Le centre de loisirs se donne le droit de ne pas accueillir votre enfant si celui n'est pas inscrit 48 heures à l'avance.

Une inscription de dernière minute reste bien évidemment possible, sous réserve du nombre de place disponible (taux d'encadrement). Pour cela vous devez contacter directement un membre de l'équipe d'animation.

Sans confirmation verbale ou écrite, votre demande n'est pas valable

➤ **Accueil Vacances scolaires**

Un mail d'information est envoyé aux familles sur l'ouverture des inscriptions et la visibilité du programme d'activités, en moyenne 15 jours avant la période concernée.

Vous avez possibilité d'inscrire votre enfant à la journée, ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Vous avez possibilité d'inscrire votre enfant, directement en ligne via le site internet des Marmousets <https://www.accueildesmarmousets.com/> depuis l'onglet « portail familles »

ATTENTION Les places étant limitées, le centre de loisirs se donne le droit de ne pas accueillir votre enfant si celui n'est pas inscrit 72 heures à l'avance.

Toute annulation non faite sous un délai de 72 h (hors w end et jour férié) vous sera facturée.

Toute inscription non rendue avant la date indiquée sur le programme d'activités, peut se voir refusées.

Une inscription de dernière minute reste bien évidemment possible, sous réserve du nombre de place disponible (taux d'encadrement).

❖ **Facturation**

La facturation se fait fin du mois concerné.

Les factures sont envoyées par mail, payable par chèque, virement bancaire, espèce, chèque, CESU chèque vacances ou par carte bancaire avant le 31 du mois suivant.

Durant l'accueil du soir, les mercredis et vacances scolaires, le goûter est compris dans la facturation.

En ce qui concerne les sorties organisées, aucun supplément n'est demandé aux familles. L'activité est comprise dans le prix de la journée.

Une adhésion par famille et par an est demandée à chaque rentrée (1/09/N au 31/08/N) .

Elle contribue notamment aux frais de fonctionnement du site internet, de l'accès au portail familles (nouveau en septembre 2023) , des frais du véhicule 9 places de l'association et des nombreux projets familles proposés durant l'année (en dehors des activités du centre) .

Elle vous sera demandée sur la première facture. Le tarif est disponible sur le site internet.

En cas de difficulté financière merci de vous rapprocher de la direction.

En cas de paiement tardif de plus de 2 mois, le centre se donne le droit de ne plus accueillir votre enfant.

Les tarifs peuvent être ré-évalués tous les ans à l'issue de l'Assemblée Générale de l'Association. Un mail d'informations est communiqué aux familles.

L'augmentation tient compte de l'évolution des services de l'association mais aussi des possibilités économiques des familles.

Les tarifs sont consultables sur le site <https://www.accueildesmarmousets.com/>.

❖ **Absences**

Toute absence non justifiée vous sera facturée.

L'annulation d'une journée de centre sur le temps des mercredis et des vacances scolaires doit se faire 72 heures à l'avance (hors w end) .

Dépassé ce délai, la journée vous sera facturée, sauf sur présentation d'un certificat médical ou pour situation personnelle exceptionnelle.

Vous avez possibilité de prévenir par mail, téléphone ou SMS .

Enfin, pour une question de savoir être, les parents sont invités à prévenir la direction ou l'équipe d'animation de toute absence imprévue.

En cas d'absence de dernière minute sur le temps du matin et du soir, mais prévenue de la part du parent, 1 seule heure vous sera facturée sur le créneau réservé.

En cas d'absence non prévenue et non justifiée, l'ensemble du créneau réservé sera facturé
(*Matin : 1 h / soir : 3h / Mercredis : l'ensemble de la réservation*)

❖ **Retards**

Pour une question d'organisation, nous demandons aux familles de prévenir de tout retard, notamment quand une sortie est prévue. Le centre s'engage de son côté à respecter les horaires et de prévenir de tout changement.

En cas de retard des familles en dehors des horaires d'ouverture (19h) , une pénalité de 10 € sera facturée à la famille au bout de 15 min de retard .

La direction contactera les personnes habilitées à récupérer l'enfant.

En cas d'extrême urgence, si la situation l'oblige, la direction pourra prendre la décision d'emmener l'enfant au commissariat de police de la ville la plus proche.

3. LA VIE AU CENTRE

❖ Tenue vestimentaire

Durant les différents temps d'activités, votre enfant va participer à de nombreuses activités sportives, artistiques ...

Il est donc important de prendre en considération le planning d'activités (affiché au centre), afin que votre enfant profite pleinement de sa journée : casquette/chapeau en cas de forte chaleur, tenue adaptée pour les activités sportives, tenue adaptée pour les ateliers peinture...

L'équipe d'animation met un point d'honneur sur le bien-être de votre enfant et votre aide ne sera que bénéfique.

Afin d'éviter les oublis ou la perte, merci de noter toutes les affaires au nom de votre enfant.

Pour les enfants qui sont sur le chemin de la propreté, merci de prévoir le change nécessaire pour la journée .

❖ Le repas

L'association fait appel au fournisseur ELITE RESTAURATION, situé à Joigny (89).

Les repas sont commandés le jeudi avant 10h pour les mercredis et 7 jours avant pour les vacances scolaires. Il est possible de faire une modification de dernière minute 48 heures avant. Au-delà de ce délai, les repas sont facturés à l'association et il n'est pas possible d'en commander en supplément. Merci donc de respecter le délai de réservation ou d'annulation.

Nous sommes livrés tous les jours. Les repas sont livrés froid et réchauffés par l'équipe encadrante selon un protocole demandé par le fournisseur.

Les menus sont consultables depuis le site.

Durant les vacances, le centre de loisirs peut- organisé des repas spécifiques : barbecue, pizzas, hamburgers ... Un mail d'information est envoyé alors aux familles.

Concernant les sorties, pour une question de simplicité et de goût de chacun, nous demandons aux familles de fournir le pique-nique. Le tarif de la journée reste inchangé afin de pallier aux différents frais de la journée, non facturés aux familles (transport, activités)

❖ Le goûter

Un goûter simple et équilibré est proposé aux enfants, au cours de l'accueil périscolaire du soir et pendant les vacances scolaires.

Afin de répondre à une demande des enfants, il est proposé un panel de goûters variés, les enfants confectionnent le goûter sur le temps des mercredis et des vacances scolaires, par petits groupe.

Cette réalisation se fait par groupe d'âge, selon un planning sur le temps « libre » de 11h à 12h.

Le goûter est compris dans la facturation de l'accueil.

En cas de régime alimentaire particulier, merci de se rapprocher de la direction.

❖ Les règles de vie

En inscrivant leur enfant à l'Accueil des Marmousets, les parents reconnaissent partager les valeurs défendues par l'association et présentées dans les statuts et le projet éducatif du centre (disponible sur demande au bureau de la direction)

Durant les horaires d'accueil, l'enfant est placé sous l'autorité du personnel de l'Association et de toute personne ayant reçu délégation de cette dernière (intervenants extérieurs). Dans le cadre de sa prise en charge,

l'enfant doit avoir un comportement respectueux à l'égard des autres enfants et du personnel encadrant. Il est tenu de respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition.

❖ Sanctions

En cas de non-respect de ces règles de vie, l'Association se réserve le droit d'appliquer des sanctions, allant d'un simple rappel au règlement à l'exclusion définitive de l'enfant. Avant toute application d'une sanction, les parents seront tenus informés par la direction de la nature des difficultés rencontrées.

Nous invitons les parents à se rapprocher de la direction en cas de problèmes rencontrés.

❖ Responsabilités

Les objets de valeurs ne sont pas recommandés au centre, afin d'éviter tout problème entre les enfants et une éventuelle casse, nous demandons aux enfants de ne pas les emmener au centre. De ce fait, l'Association et son personnel déclinent toute responsabilité liée à la dégradation ou le vol d'objets personnels commis en son enceinte.

4. L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation se compose d'une directrice et d'une équipe d'animateurs selon le nombre d'enfant accueillis

Du personnel de Mairie, est mis à disposition :

- Deux Atsem , animatrices sur le temps des mercredis sur le groupe des maternelles .
- Une équipe d'agent de nettoyage qui nous accompagne tous au long de l'année pour le service restauration mais aussi pour l'entretien des locaux.
-

Le Trombinoscope est mis à jour à chaque rentrée et/ou chaque changement. Il est disponible sur le site et affiché directement au centre de loisirs.

Un personnel nécessaire à l'encadrement des différents temps d'activités proposés et au bien-être des enfants. (Selon taux d'encadrement de la DDJSCP).

Durant les période de dites « hautes », l'association peut faire appel à des animateurs intérimaires, saisonniers, des bénévoles et des stagiaires, embauchés selon la réglementation (DDJCCP) .

Avec l'ensemble de son équipe, la direction propose des activités adaptées aux besoins et aux attentes du public accueilli.

Pour cela, elle se réfère au projet pédagogique du centre (consultable sur simple demande auprès de la directrice), établi avec l'équipe d'animation et validé par le bureau associatif.

La direction est responsable de l'ensemble de l'équipe d'animation. En son absence un animateur référent, prend ses responsabilités.

Les animateurs et l'ensemble du personnel, se doivent d'avoir une attitude exemplaire pendant le fonctionnement du centre. Ils s'interdisent notamment toute attitude nonchalante ou déplacée, utilisent un vocabulaire respectueux. Ils gardent toujours à l'esprit qu'ils ont un rôle éducatif, et mettent en œuvre les principes fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant.

En cas de comportement inapproprié d'un animateur, la direction du centre prendra les mesures qui s'imposent. Elle communiquera les faits au Président de l'association et au bureau de l'association qui pourront prendre, si nécessaire, des mesures disciplinaires à l'encontre du salarié.

5. LE BUREAU ASSOCIATIF

L'association des Marmousets est représentée par un bureau composé de :

- Un Président, Mathieu VANDENABEELE
- Une vice-présidente, Marie BOULORE
- Une trésorière, Mathilde ZACCARDI
- Une trésorière adjointe, Sandra BERTHELIER
- Une secrétaire, Aurélie POULET
- Une secrétaire adjointe, Anne Cecile BEL

Le Président de l'Association est le responsable légal du centre. En accord avec le conseil d'administration et l'ensemble du bureau, Il a le pouvoir de décision. Le conseil d'administration est composé de 7 membres.



Coupon de prise en compte du règlement intérieur de l'association

Merci de redonner seulement le coupon

Je soussigné (e) . reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus et accepte les modalités de celui-ci.

Fait à

Le

Signature de l'adhérent :

Signature de l'enfant :